

AFFAIRE N° 19.

OBJET: Aménagement d'une place publique à l'angle de la rue de la Source et de l'avenue Hubert Delisle.
Prise à bail à construction de terrains appartenant à la SIDR.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport

Mesdames, Messieurs et chers collègues,

Dans le cadre du programme de places publiques lancé en 1982, l'aménagement de l'espace situé à l'angle de la rue de la Source et de l'avenue Hubert Delisle est prévu en 1983 et a été étudié par les Services Techniques municipaux.

Cet aménagement s'inscrit en partie sur le domaine public et en partie (400m² environ) sur des terrains appartenant à la SIDR, cadastrés section AT n°306 et "310(parties).

La SIDR propose de mettre ces terrains à notre disposition par un bail à construction d'une durée de 20 ans moyennant un loyer fixé au franc symbolique.

Je vous demande de bien vouloir m'autoriser à intervenir dans cet acte de bail à construction et à verser au notaire rédacteur les honoraires correspondants.

Je mets la question aux voix.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Reçu à la Préfecture
de La Réunion
Le 26.01.83